

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021/2022
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE 3 du mardi 22 février 2022

Présidence : Madame Marie LEBLOND
Secrétariat : Madame Anne-Laure DALBY

Membres présents : Avec voix délibérative :

Personnels de direction :

Mme Leblond Marie, Principale
Mme Decary Anne, Principale adjointe
Mme Delepine, Adjoint gestionnaire

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :

M. Perret Emmanuel
Mme Le Flecher Isabelle
Mme Auzanne Elodie
M. Albert Thibault
M. Goulette François

Personnels administratifs et de service :

M. Berthelot Xavier
Mme Marquet Elisabeth

Représentants des parents d'élèves :

Mme Marolleau Aline
Mme Dalby Anne-Laure
Mme Maginot Hélène
Mme Foucher Lalane Hélène

Personne qualifiée :

M. Chalopin Philippe

Membres absents excusés :

M Martinez Patrice
Mme Samson Anette
Mme Mahot Clémentine
Mme Beaussier Elina
Mme Warlouzet Dorothée

Membres absents :

Mme Crasnier Emeline
M. Roiné Nathan
Mme Martin Marie-Pierre
Mme Bourigault Virginie
Mme Sibille Sophie
M. Godebout Laurent
M. Requejo Carrio Jean
Mme Brizard Anne-Laure

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18H03.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation du Procès-verbal de la séance du 23 Novembre 2021

2. Organisation scolaire :

- Proposition de réparation de la Dotation Horaire Global (vote pour suppression ou ajout de poste)
- Projet d'établissement
- Projet théâtre Molière « Le Malade imaginaire »

3. Affaires financières :

- Convention (ANCV)
- Admission en non valeur (vote)
- Sorties scolaires (vote)
- Décisions budgétaires modificatives DBM (vote)
- DBM 22 (pour info)
- DBM (pour info)

4. Questions diverses

I- CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Approbation du PV de la séance du 23 novembre 2021

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021.

Votants : 14

Pour : 14

Abstention :

Contre :

II- ORGANISATION SCOLAIRE

Arrivée de M. Chalopin à 18h20.

1. Proposition de répartition de la Dotation Horaire Global (vote pour suppression ou ajout de poste)

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte la suppression de poste.

Votants : 15

Pour : 5

Abstention : 10

Contre :

2. Projet d'établissement

Mme Leblond expose le projet d'établissement.

M. Goulette, représentant des personnels enseignants d'éducation et enseignant en ULIS demande le changement de termes (en retard) pour désigner les élèves qui ont déjà doublé des classes et (classe) ULIS pour dispositif ULIS. Termes qu'il trouve discriminants.

Mme Leblond, Principale, explique que le paragraphe concerné est tiré du rapport des inspecteurs sur l'autoévaluation de l'établissement.

Mme Decary, Principale adjointe, indique que ce sont aussi les termes utilisés dans les documents tels ceux des APAE (aide au pilotage et à l'autoévaluation des établissements).

Les modifications pour éviter toute confusion seront apportées.

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration donne son accord pour le projet d'établissement.

Votants : 15

Pour : 14

Abstention : 1

Contre :

III- AFFAIRES FINANCIERES

1. Convention

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration autorise la signature de la convention avec Agence Nationale pour les Chèques Vacances.

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

2. Admission en non-valeur

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration autorise une admission en non-valeur pour une famille pour un montant de 185.50€

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

3. Sorties scolaires

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration autorise la sortie au festival « Très tôt en scène » et la répartition financière (participation des familles pour un montant de 3.00€).

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration autorise la sortie au festival espagnol et la répartition financière (participation des familles pour un montant de 2.00€).

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration autorise la visite des lycées de Saumur et la répartition financière.

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

Les parents d'élèves ont voulu savoir pourquoi Saumur plus particulièrement alors que nos collégiens vont prioritairement à la Flèche. Cette visite a été proposée par les lycées de Saumur qui sont dans notre bassin. Cela nous a paru intéressant comme démarche, il s'agit surtout de présenter les filières. La question a été posée également à M. le Maire de savoir pourquoi nous n'avons pas de lycée sur Baugé pour assurer la motivation des élèves à continuer dans la voie des études. M. Chalopin répond qu'un projet a été à l'étude il y a longtemps. Les constructions de lycée sont de la compétence de la Région qui doit étudier les perspectives de remplissage à long terme.

4. DBM (Décision Budgétaire modificative)

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration donne son accord pour réaliser un prélèvement sur fonds de réserve (du service de restauration) pour le paiement d'une admission en non – valeur d'un montant de 185.50€

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration donne son accord pour réaliser un prélèvement sur fonds de réserve (du service de restauration) pour des achats de matériel de cuisine pour un montant de 2 050.00€

Votants : 15

Pour : 15

Abstention :

Contre :

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration donne son accord pour réaliser un prélèvement sur fonds de réserve (du service général) pour des achats de matériel pour l'administration, pour un montant de 1 900.00€

Votants : 15
Pour : 15
Abstention :
Contre :

7. DBM pour information

Mme Delepine, gestionnaire, présente les dernières DBM concernant l'année 2021, qui permettent de rééquilibrer la comptabilité budgétaire de fin d'année (variation de stocks, amortissements, DBM22).

IV- QUESTIONS DIVERSES

Mme la Principale indique que c'est avec regret que la sortie Angers Nantes Opéra du 04 Mars et celle du 17 Mars pour le théâtre ont dû être annulées faute de trouver un transporteur malgré de nombreux appels dans le département.

M. Chalopin a mis en place une structure de prévention (le CLSPD) pour lutter, entre autres missions, contre le mauvais usage des écrans et d'Internet en accompagnant les enfants et ainsi éviter aussi le harcèlement sur les réseaux sociaux. Il propose de mettre en place une collaboration entre cette structure et le collège. Mme Leblond et Mme Decary disent que cette collaboration est en préparation au travers du projet « Demain, tous citoyens ». Deux actions sont prévues vers les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

La facture d'eau du collège (pour les deux derniers mois de 2020 et l'année 2021) semble totalement disproportionnée car elle donne une consommation de 4851 m3 pour un total de 15000€.

M. le Maire a invité le collège à lui transmettre cette facture pour éclaircir ce souci auprès des services compétents que le collège n'arrive pas à joindre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h09.

Le secrétaire de séance



Le Président

